

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 19 mars 2021

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet de l'appel à candidature : L'appel à candidatures vise la création d'une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme (UEMA) dans le département de l'Eure.

Les UEMA relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-2° de l'article L312-1 du CASF.

Classement du comité de sélection : Cinq dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

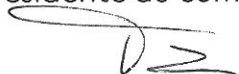
Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. **ADAPEI 27**
2. **Les Papillons Blancs de Pont-Audemer**
3. **Le Moulin Vert**
4. **RP de Maistre**
5. **Richard Baret**

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 19 mars 2021,

La Présidente du comité,



Françoise AUMONT